



Histoire du Régime Municipal à Montréal.



CHAPITRE I.

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

PARMI les villes du Canada, Montréal occupe le premier rang, tant par son site et son importance commerciale, que par le génie, l'esprit entreprenant de sa population mixte qui lui donne un cachet spécial. Aucune ville n'a fait plus de progrès depuis cinquante ans et ne possède de perspectives plus brillantes pour l'avenir. Elle est reconnue comme la métropole commerciale du Canada. Aussi son histoire offre-t-elle beaucoup d'intérêt pour tout Canadien attaché à son pays. Tant d'événements considérables s'y sont passés, tant de faits glorieux et d'œuvres remarquables s'y sont accomplis! Tant d'hommes distingués ont été citoyens de cette ville. La pensée de ces hommes et de ces choses doit exciter en nous un sentiment d'admiration et de légitime fierté, et nous inspirer pour l'avenir une confiance inébranlable.

C'est de 1640 que date l'établissement de Montréal. La Compagnie de la Nouvelle-France dite des Cent Associés avait obtenu du roi de France, en 1627, la concession à perpétuité de toute la colonie. La Compagnie concéda le 17 décembre 1640 une grande partie de Montréal à Pierre